

Rapport d'orientation budgétaire 2025

Ce rapport d'orientation budgétaire a été réalisé afin de servir de base aux échanges du conseil municipal du 20 janvier 2025 et de présenter aux mirecurtiennes et aux mirecurtiens les enjeux budgétaires et politiques publiques de la collectivité pour l'année 2025.

Les données sont susceptibles de varier dans les prochaines semaines et avant le vote fin mars du budget primitif, en fonction de choix nouveaux en matière de fonctionnement et d'investissement ET DES MESURES GOUVERNEMENTALES EN MATIERE DE FINANCE PUBLIQUE.

Perspectives nationales et internationales

En 2025, la conjoncture économique restera impactée par la dangereuse situation politique mondiale et notamment les guerres et les conflits qui affectent la planète.

L'inflation poursuivra sa contraction en raison de la baisse des prix de l'énergie et des matières premières qui se répercutent sur tous les achats. Mais elle induira tout de même de nouvelles augmentations, salaires, assurances, charges diverses (contribution des eaux pluviales et service incendie).

LA CROISSANCE MONDIALE ATTENDUE : 3,3 % après une hausse de 3,2 % en 2024

LA CROISSANCE NATIONALE ATTENDUE : 1,1 % après une hausse de 0,8 % en 2024

INFLATION : Sur l'année 2024, l'inflation s'est établie à 1,3 %. Pour 2025, son taux devrait atteindre 1,6 %

I) Les perspectives liées au déficit, à la dette publique et à la crise sanitaire

En 2024, le déficit public s'est élevé à 166,6 milliards d'€.

Le projet de loi de finances pour 2025 prévoit un déficit budgétaire de 135,6 milliards d'€

Le niveau d'endettement public a dépassé au deuxième trimestre 2024 les 3.228 milliards. La charge budgétaire de la dette est prévue à 54,9 milliards d'€ en 2025.

II) Les Finances Locales

Mesures diverses déterminant les recettes fiscales

La DGF serait gelée et les dotations de péréquation des communes progresseraient de 290 millions d'€ comme en 2024. La Dotation de solidarité rurale sera augmentée de 150 millions d'€ et la dotation de solidarité urbaine de 140 millions d'€. Les nouveaux critères ne nous seront pas favorables (notamment sur la densité de la population).

La population totale s'élève à 5216 h au premier janvier 2025 contre 5252 au premier janvier 2024.

Les bases foncières augmenteront de 1,7 %.

La DETR et la DSIL progresseraient au-delà des 1,616 milliard d'€ de 2024.

Le FPIC serait maintenu à 1 milliard.

Maintien du fonds vert :

Mais en très nette diminution 1milliard au lieu de 2,5 milliards d'€.

Les restrictions qui pourraient être imposées aux collectivités :

3 milliards prélevés sur les collectivités dont les dépenses de fonctionnement atteignent 40 millions d'€ et qui dépasseraient le montant de l'évolution des dépenses de fonctionnement de 4,7% maximum.

1,2milliard par le gel du montant de la fraction de la TVA

0,8 milliard via la réduction du taux de TVA

1,5 milliard de réduction du fonds vert

1,3 milliard pour la hausse du taux de cotisations retraites CNRACL (+4%)

2,2 milliards de mesures diverses et de restrictions imposées aux cofinancements des projets locaux

III) Les orientations budgétaires du budget principal 2025

- Des dépenses de fonctionnement en progression de 4,1 %.
- Des recettes de fonctionnement stables, les cessions des immeubles de la Bonbonnière et de la résidence Harmonie réduiront le montant annuel des loyers encaissés (environ 30 K€). Une estimation prudente des dotations de l'état, dont le calcul désormais dépend essentiellement de la densité de la population. Et, comme notre population baisse, la péréquation nous est défavorable.
- La cession probable pour 250 K€ de la résidence Harmonie à VOSGELIS.
- Un programme d'investissement ambitieux à près de 1.767 K€.

1° La section de fonctionnement : les dépenses actuellement sont estimées à 5 730 K€

a) Charges à caractère général : +50 K€ soit 3,5 % (hausse de nombreux postes d'achats)

L'enveloppe des services techniques sera maintenue à 506 K€, les dépenses d'énergie devraient se stabiliser et le programme d'entretien de la voirie restera fixé à 200 K€. On anticipe une hausse des autres achats et notamment du poste assurances.

b) Charges de personnel : +110,0 K€ soit 4,6 %

L'augmentation prévisionnelle tient compte du classique dispositif glissement vieillesse et technicité pour 2 % ; s'y ajoutera l'augmentation des cotisations retraites CNRACL de 4,0 % prévue dans le projet de budget 2025 du gouvernement. Et, plusieurs postes qui ont fait l'objet de départ en 2024 dont le remplacement a pris du temps, sont désormais pourvus et seront rémunérés sur une année complète en 2025. Le nombre d'agents progresserait d'un 0,3 poste, suite à la création d'un poste chargé de la santé et de la délinquance, mutualisé avec la Comcom.

c) Charges de gestion courante : +30 K€ soit 5 %

Augmentation pour faire face, notamment aux hausses des contributions « service incendie », et « eaux pluviales » à la station d'épuration pour un total de 20 K€.

d) Atténuations de produits : +20 K€ soit +1,9 %

Estimations annuelles des attributions de compensation à la Comcom, du FNGIR et du dégrèvement de la TH sur les logements vacants, et des salaires mutualisés avec la Comcom.

e) Les charges financières.

En baisse à 27 K€, en raison du remboursement définitif d'emprunts.

f) Provisions : 5 K€

2° La section de fonctionnement : recettes estimées à 6 560 K€ (stable)

- Les recettes de fonctionnement sont évaluées de manière prudente. Nous avons estimé les différentes sources de recettes à volume certain.
- Nous avons comptabilisé la hausse potentielle des dotations de solidarité rurale et urbaine. Cependant les dotations de péréquation devraient nous être défavorables.
- Les autres recettes devraient également baisser suite à la cession des immeubles (loyers) et une moindre activité en matière de droits de mutation (2022 :110 K€ ; 2023 :88 K€ ; 2024 :77 K€ ; 2025 :60 K€)
- Un poste atténuation de charges estimé à minima, puisque dépendant des subventions de postes, des indemnités pour arrêt de travail
- La vente de la résidence HARMONIE est inscrite à hauteur de l'engagement d'achat de VOSGELIS soit 250 K€

Conclusion sur le volet Fonctionnement

Nos marges de manœuvres financières (sauf exceptionnel) sont étroites en raison des hausses de dépenses de fonctionnement qui nous sont imposées depuis plusieurs années (hausses de salaire, cotisations-retraites, hausse des prix de l'énergie, baisse de la DGF, inflation) et notre difficulté à faire progresser nos recettes de fonctionnement d'où taux d'épargne brute modeste, en l'absence de revenu exceptionnel lié à des cessions de biens.

Notre niveau de dépenses de fonctionnement devient élevé et difficilement compressible sauf à réduire l'entretien de notre patrimoine.

Notre seul effet de levier consisterait à augmenter les taxes foncières, qui sont déjà à un niveau élevé, si les dotations de l'Etat venaient à ne plus suivre l'inflation.

Notre excédent prévisionnel de fonctionnement s'établirait à 580 K€ sans produits exceptionnels et à 830 K€ en comptabilisant la cession de la résidence HARMONIE soit un taux légèrement supérieur à 10 % du montant des dépenses prévisionnelles de fonctionnement.

Cependant, au compte administratif, nous devrions dégager une épargne brute un peu plus confortable entre 650 K€ et 700 K€ (hors exceptionnel), en considérant que le contexte national et international ne se dégradera pas.

3° La section d'investissement :

Les dépenses diverses s'élèvent à 293 K€

- Remboursement des emprunts à 293 K€

Le montant total des investissements est estimé à 1.834 K€

Les principaux investissements sont :

- Divers matériels : 190 K€ (dont 140 K€ pour la balayeuse)
- Eclairage public : 55 K€
- Cheminement Cyclable et Piétonnier : 20 K€
- Ecoles : 20 K€
- Eglise : 85 K€ (électricité)
- Mobilier Espace Pluriel : 15 K€
- Accessibilité MAIRIE : 550 K€
- Basket 3X3 : 50 K€
- Etudes & Ingénierie : 48 K€ (Rénovation, Energie, Voirie)
- Mini Bus : 11 K€
- Réhabilitation bâtiment Bonn Beuel : 560 K€

Les principales recettes d'investissement sont :

- Subventions d'investissement : 480 K€
- FCTVA : 370 K€

Les dépenses d'investissements présenteront un déficit de ressources de 339 K€ qui sera financé par un prélèvement de même

montant sur les excédents des résultats de la section de fonctionnement des exercices précédents.

4° LA DETTE AU 31/12/2024 : 1 818 K€

Crédit local de France :	45,9 K€	échéance le 01/09/2025
Caisse Allocation Familiale	8,5	échéance le 01/07/2026
Crédit local de France :	123,0 K€	échéance le 01/09/2027
Banque Postale :	232,0 K€	échéance le 01/04/2028
Crédit local de France :	190,6 K€	échéance le 01/01/2029
Crédit Agricole :	243,8 K€	échéance le 31/12/2031
Crédit local de France :	114,0 K€	échéance le 01/09/2037
Crédit Agricole :	860,0 K€	échéance le 30/09/41

A la fin de l'exercice l'encours de la dette s'élèvera à 1 525 K€.

Notre capacité de désendettement s'établira à moins de 2 années ; le ratio est considéré comme satisfaisant lorsqu'il est inférieur à 8 années.

Nos intérêts de la dette en % des dépenses de fonctionnement se cantonnent à moins de 0,50%.

À la fin de cet exercice, notre encours de dette par habitant s'élèvera à 292 €/h contre 812 €/h pour la moyenne des communes de notre strate. Pour autant, notre budget ne nous permet pas de rembourser plus de 300 K€/an, soit environ 5% de nos recettes de fonctionnement mais près de 52 % de notre excédent prévisionnel de fonctionnement.

ENGAGEMENT HORS BILAN

Emprunteur : INSTITUT DU BEAU JOLY

Montant garanti : 1.000 K€ - restant dû 637,5 K€

Date d'effet de l'engagement : 14 juin 2016 – échéance le 01 juillet 2037

5° PREVISION PLURIANNUELLE DES CAPACITES D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE 2025-2026 EN K€

	2025	2026
EPARGNE BRUTE	580	500
Remboursement en K	- 293	- 250
Epargne nette en €	= 287	= 250
Remboursement TVA	+ 401	+ 300
DISPONIBLE NET	= 688	= 550
CESSIONS	+ 250*	0
EMPRUNTS	0	0
TOTAL GENERAL	= 938	= 550
TRESORERIE	2.105	1.654
ENCOURS DETTE	1.525	1.275

***Cession de la résidence harmonie à l'AVSEA/VOGELIS**

Ce tableau évalue :

Nos ressources potentiellement disponibles sur les deux prochaines années ;

Les produits exceptionnels envisageables sur les cessions immobilières réalisables ;

Le niveau plancher à respecter pour disposer d'une trésorerie qui nous permette de fonctionner sereinement pour faire face à nos dépenses de fonctionnement et d'investissements ;

Le niveau prévisionnel de notre dette après comptabilisation des remboursements annuels en capital

6° INVESTISSEMENTS PREVISIONNELS 2025-2026 EN K€

INVESTISSEMENTS	2025	2026
STATUE	0	0
EGLISE (elec+toit)	85	45
Ecole maternelle	10	10
ECOLE SV	10	10
Salle du Jumelage	560	0
Eclairage Public	55	35
ETUDES (Stanislas)	30	0
Réseau de Chaleur	5	376
MOBILIER Espace Pluriel	15	0
Travaux mairie accessibilité	550	200
Matériel ST+Balayeuse+MU	190	35
SALLE FLAMBEAU (sécurité)	20	0
REGLEMENT VOIRIE	18	0
T S RUE STE CECILE	55	0
Piste cyclable et Sentier	20	10
ROND POINT STANISLAS	0	210
ACQUISITION FONCIERES	20	0
ILLUMINATIONS DECORATION	30	10
EXTENSION RESEAU	20	20
BASKET 3x3	50	0
PONT SARRON(étude+travaux)	0	100
DIVERS DEPENSES	35	40
MATERIEL INFORMATIQUE	20	15
POLICE	5	5
ILOT FRAICHEUR	0	100
ETUDE QUARTIER DES BASSINS	0	60
THEATRE	0	0
MINI BUS	11	0
Extension de Réseaux	20	20
TOTAL	1.834	1.301

***Pas d'impact sur la trésorerie (opération comptable)**

Cette liste est conforme à nos engagements pris lors des dernières élections municipales. La réalisation du réseau de chaleur qui passera par la rue du Docteur Grosjean décalera le début des travaux de réhabilitation du quartier des Bassins, dont les études commenceront au mieux qu'en 2026.

7° SYNTHÈSE FINANCIÈRE

	2024	2025	2026
TRESORERIE	1 890	2.521	2.105
EXCEDENT OP	+923	+580	+500
TVA	+449	+401*	+300
CESSION	+140	+250	0
DETTE EN K	-311	-293	-250
INVESTISSEMENTS	-2.051	-1834	-1301
SUBVENTIONS	+1.461	+480	+300
DIVERS	+20	0	0
SOLDE	2 521	2.105	1.654

***TVA (fonctionnement+investissement)**

Ce tableau démontre la faible marge de manœuvre financière dont nous disposons avec cependant un bon niveau de trésorerie à fin 2026 qui permet à la ville de disposer d'une enveloppe d'un million d'€ qui pourra être mobilisée pour réaliser des travaux d'investissement en autofinancement. Et ce en ayant maintenu jusqu'à la fin du mandat un niveau d'investissement élevé puisque pas moins de 3.000 K€ auront été programmés sur 2025 et 2026

8° LA FISCALITE

En 2021, la réforme des ressources des collectivités a bouleversé nos possibilités en matière de politique fiscale avec la suppression de la taxe d'habitation et la baisse des impôts de production.

Dorénavant, nous ne disposons plus que d'un seul levier, le taux des taxes foncières. Comme celles-ci sont à un niveau relativement élevé, et parce que notre situation budgétaire nous le permet, nous n'y toucherons pas pour le moment.

Communes	Population	Taxe Foncière	Potentiel Fiscal/h	Voirie/m/h
----------	------------	------------------	-----------------------	------------

2023				
GERARDMER	8 442	44,27	1002,47	14
GOLBEY	9 001	32,07	1581,13	6
MIRECOURT	5 292	46,83	374,27	8
NEUFCHATEAU	6 925	47,86	718,03	9
RAMBERVILLERS	5 206	48,64	1057,46	8
RAON	6 247	40,70	754,94	6
REMIREMONT	8 010	49,21	895,64	5
THAON	8 799	43,21	968,80	8
MOYENNE	7 240	44,10	919,09	8

• **Tableau comparatif des principales communes vosgiennes**

9° LA TRESORERIE

A la fin de l'exercice dernier notre trésorerie totale (fonctionnement et investissement) s'élevait à 2.521 K€, soit 165 jours de dépenses de fonctionnement. En 2025, si nous exécutons notre budget comme prévu notre trésorerie en fin d'année tomberait à 2.105 K€, soit près de 130 jours de dépenses.

CONCLUSION :

Difficile de prévoir précisément nos réelles potentialités d'investissement sur plusieurs exercices car nos charges de dépenses de fonctionnement et nos recettes (dotations et péréquations) prévisionnelles fluctuent d'un budget primitif à l'autre. Sachant que le compte administratif de l'année s'avère plus confortable en matière financière que le budget prévisionnel. En 2023, l'excédent de fonctionnement a dépassé de 400 K€ nos prévisions et 376 K€ en 2024. Par contre nos marges de manœuvres se réduiront de plus de 100 K€ sur cet exercice en raison des décisions budgétaires prises par le gouvernement pour réduire le déficit public (hausse des cotisations retraites et baisse des remboursements de TVA, ainsi que son taux). Toutefois la situation financière actuelle de la ville nous permet d'annoncer que nous pourrions respecter notre programme d'investissement des deux prochaines années pour 3.135 K€

Tout en maintenant une bonne orthodoxie budgétaire mise en place depuis notre élection en 2014 ; conserver des excédents de fonctionnement proche

ou supérieurs à 600 K€, désendetter la ville et conserver une bonne trésorerie en fin de mandat.

LES PRINCIPAUX AUTRES AXES 2025/2026

LA SANTE-L'ALIMENTATION-LE BIEN ETRE

- Conclusion du diagnostic établi par OFFICE SANTE
- Nécessité d'une structure médicale
- Activité Physique pour tous
- Accueil de nouveaux praticiens
- Prévention médicale (dentaire-dépistage)
- Qualité de l'alimentation

L'URBANISME

- Logements vacants
- Habitat dégradé
- Logements adaptés
- Enseignes anciennes

LA LIGNE 14

- Réaménagement des mobilités du parking de la Gare avec la Comcom
- Devenir du bâtiment de la gare

RESEAUX DE CHALEUR et D'EAU

- Finalisation des projets

LE THEATRE et L'EGLISE

- Discussions avec la Drac sur le bouclage définitif des dossiers
- Phasage des tranches de travaux